

QUALITÉ DES PRODUITS



Devenez auditeur interne Maitrisez la technique d'audit interne 10, 11 et 12 Juin 2026 - A définir en fonction des inscrits - 21h

Accessible aux personnes en situation d'handicap

99,75 % d'atteinte des objectifs en 2025

99,80 % de satisfaction en 2025

Public visé:

Qualité Production Futur auditeur interne Maintenance

Prérequis:

Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

Intervenant(e)

Joëlle DURRHEIMER, Auditrice de certification, gérante DynamIso

Contact(s) Pédagogique(s)

Sylvie PERRET sylvie.perret@critt-iaa-paca.com



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Développer une technique d'audit interne ou la faire évoluer
- Auditer vos processus et l'efficacité du Système de Management de la qualité sécurité des aliments
- Rédiger un rapport d'audit interne



Programme

Jour 1 matin:

- Les étapes de l'audit
- Prise de connaissance de la procédure interne et des enregistrements
- Rôles et attitudes de l'auditeur
- Comment auditer les différentes exigences (documentaire et terrain)
- Comment auditer l'efficacité de la maîtrise des risques
- Définition des équipes d'audit et préparation du plan d'audit

Jour 1 après-midi:

- Quels sont les documents nécessaires
- Étude documentaire
- Préparation des questions, exemple remis
- Technique de prise de note à appliquer lors des entretiens d'audit

Jour 2 matin:

- Mise en application n°1: réalisation d'un audit basé sur des faits constatés

Jour 2 après-midi:

- Savoir rédiger les écarts basés sur des faits constatés
- Présenter, expliquer et justifier les écarts par rapport à des référentiels
- Restitution de la mise en application n°1
- Préparation mise en application n° 2

Jour 3 matin:

- Mise en application n°2: réalisation d'un audit basé sur des faits constatés

Jour 3 après-midi:

- Restitution de la mise en application n°2
- Bilan et échanges sur la formation



Centre interface ACTIA



QUALITÉ DES PRODUITS



Devenez auditeur interne Maitrisez la technique d'audit interne 10, 11 et 12 Juin 2026 - A définir en fonction des inscrits - 21h

Contact Administratif

Lucile BEDEL 04 90 31 55 08 lucile.bedel@foodinpaca.com



Enregistrée sous le numéro 93840083884

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi : FR089888-1

Mise à jour : le 18/11/2025



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (<u>lucile.bedel@foodinpaca.com</u>) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



 $\underbrace{\mathsf{Tarifs}}_{\mathsf{Repas}}$ Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2026 : 1 500,00€ HT Non adhérent 2026 : 2 000,00€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



Inscription en ligne : cliquez ici - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la

formation

Conditions d'annulation:

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 27/05/2026, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation



Centre interface A C T I A